

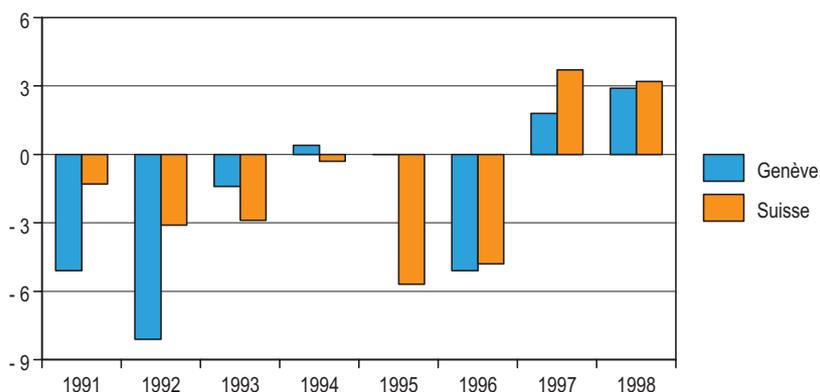
Communications statistiques

N° 7 / Décembre 1999

Le tourisme à Genève et en Suisse

Sommaire	Page
Introduction	2
1. Le tourisme dans le monde	2
2. Touristes et tourisme	3
3. L'importance du tourisme dans l'économie suisse	4
4. La balance touristique suisse	5
5. Le tourisme dans l'économie genevoise	7
6. L'infrastructure hôtelière genevoise	8
7. La fréquentation hôtelière à Genève	12
Publications de l'OCSTAT sur le tourisme	17

Nuitées dans le canton de Genève et en Suisse
Variation annuelle en %, depuis 1991



Depuis le début des années nonante, le tourisme suisse se porte plutôt mal. Entre 1990 et 1998, le nombre de nuitées enregistré dans les hôtels du pays a baissé de 11,1 %. Dans le même temps, les nuitées ont diminué de 14,0 % dans le canton de Genève. Ce recul marqué s'est pourtant déroulé dans un climat de croissance soutenue pour le tourisme mondial.

Introduction

Le tourisme touche nombre d'acteurs économiques. C'est également un thème qui intéresse une large part du grand public. Comme il recouvre un champ étendu et difficile à délimiter, les statistiques qui le concernent sont diverses. L'objectif de cette publication est de passer en revue l'ensemble de ces statistiques afin d'avoir une image globale et synthétique du tourisme à Genève et en Suisse.

Le premier chapitre fournit des données de cadrage sur le tourisme mondial et les flux qu'il génère, en termes de personnes et sur le plan financier. Dans le deuxième chapitre, on définit ce que recouvrent les termes de « tourisme » et de « touriste ». Les chapitres 3 et 4 analysent le poids du tourisme dans l'économie suisse, au moyen de données qui ne sont pas disponibles à l'échelle des cantons. Les rares données qui le sont figurent au chapitre 5. Enfin, les deux derniers chapitres se concentrent sur la statistique hôtelière, qui fournit des renseignements sur la fréquentation et l'infrastructure hôtelières, pour l'ensemble de la Suisse et ses régions.

1. Le tourisme dans le monde

Au niveau planétaire, les flux que génère le tourisme sont considérables¹ :

- Les *arrivées internationales* (touristes en provenance d'un autre pays, pour des séjours de plus d'une journée) sont estimées à 635 millions en 1998. Et la progression est fulgurante : c'est le double des arrivées enregistrées en 1984, et six fois plus qu'en 1964.
- Le *tourisme indigène* (c'est-à-dire les touristes qui voyagent dans leur propre pays) a engendré environ 4 milliards d'arrivées en 1990².
- Les *recettes* provenant du tourisme international (transports internationaux de personnes non compris) sont évaluées, en 1998, à 439 milliards de dollars, soit près de deux fois le revenu national suisse.

L'Europe est la destination la plus courue (60 % des arrivées du tourisme international en 1998). Viennent ensuite l'Amérique (19 %), l'Asie de l'Est et la zone du Pacifique (14 %), puis l'Afrique (4 %) et enfin le Moyen-Orient et l'Asie du Sud (3 %).

En ce qui concerne les pays, la France arrive en tête, avec 70 millions de visiteurs. Suivent, dans l'ordre, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Italie, le Royaume-Uni et la Chine. La Suisse occupe la quinzième place de ce classement.

Cependant, la position de l'Europe a tendance à s'effriter, au profit des pays asiatiques. En 1970, l'Europe représentait sept dixièmes des arrivées internationales. Le cas de la Suisse illustre bien cette stagnation; entre 1970 et 1998, le nombre d'arrivées de touristes de l'étranger s'est accru d'à peine 5 %, dans un contexte de forte croissance pour le tourisme mondial.

635 millions de touristes
sont allés à l'étranger en
1998

La Suisse, quinzième
pays le plus visité au
monde

¹ Selon les données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), citées par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

² Selon des estimations à considérer avec précaution vu la difficulté à réunir des données fiables et comparables pour l'ensemble des pays.

2. Touristes et tourisme

En deçà de ces quelques chiffres cités en vrac, certaines difficultés apparaissent quand on étudie le tourisme sous l'angle économique, notamment en matière de définition : qui doit être considéré comme touriste et quelles sont les activités regroupées sous le terme de tourisme.

Qui sont les touristes ?

Voyageurs et touristes ne sont pas synonymes

Tous les voyageurs ne sont pas forcément des touristes. Selon les usages en vigueur au niveau international, trois critères sont déterminants pour procéder à cette différenciation :

1. le voyage se fait hors de l'environnement habituel;
2. la durée est au maximum de douze mois;
3. le motif principal du déplacement n'est pas d'occuper un poste rémunéré sur le lieu de séjour temporaire.

L'application de ces critères permet d'écarter certaines catégories de voyageurs : les réfugiés, les diplomates, les nomades, les frontaliers, les immigrants ou encore les militaires stationnés à l'étranger. De plus, les voyageurs qui demeurent en zone de transit ne sont pas non plus considérés comme des touristes pour le pays de la zone de transit.

Trois motifs de déplacement touristique sont répertoriés³ :

1. le **tourisme d'agrément**, qui désigne les voyages qui sont entrepris à titre de vacances, pour effectuer des visites culturelles, pour s'adonner à des activités sportives ou rendre visite à des proches;
2. le **tourisme d'affaires**, qui recouvre les déplacements pour participer à des congrès, des conférences ou pour traiter des affaires avec des personnes établies dans le pays de visite;
3. les **autres motifs**, qui recouvrent notamment les déplacements liés aux études et à la formation, ou au domaine de la santé.

Qu'est-ce que le tourisme ?

Le tourisme, une « branche économique » particulière

L'une des difficultés rencontrées dans la mesure économique du tourisme est qu'il ne constitue pas une branche économique en tant que telle. Les nomenclatures des activités économiques utilisées pour classer les entreprises sont fondées sur le *type d'activité* de celles-ci, en fonction des biens produits ou des services fournis. Par contre, le tourisme est caractérisé par le *type de clientèle*. Par exemple, l'activité hôtelière est pratiquement dans sa totalité de nature touristique et la grande majorité des dépenses sont considérées comme touristiques. En revanche, la part du tourisme dans le domaine de la restauration est moins élevée, les résidents étant aussi clients. En outre, cette part y est variable, dépendant du type d'établissement et de sa localisation.

Le choix des définitions et des classifications utilisées est primordial. Afin d'uniformiser leurs méthodes d'évaluation, les statisticiens se conforment généralement aux règles définies au niveau international. Dans le cas contraire, le risque sera grand de surestimer ou, au contraire, de sous-estimer l'importance économique du tourisme.

³ Selon la classification officielle de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

3. L'importance du tourisme dans l'économie suisse

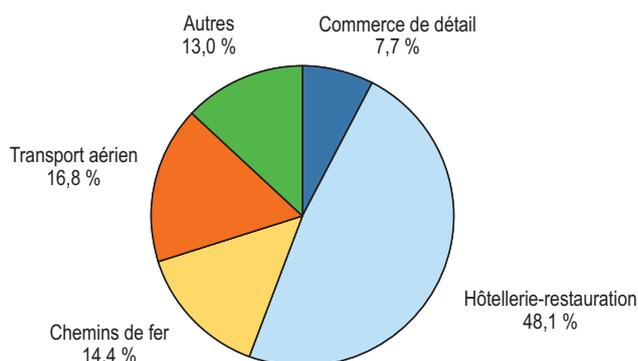
Le tourisme n'étant pas une branche économique spécifique, l'estimation de son poids économique se fait généralement au travers de la demande finale des touristes. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a récemment procédé à une estimation de ce type⁴. Pour chaque branche d'activité, la part de la consommation finale générée par l'activité touristique proprement dite a été estimée. Dans certaines branches, comme le commerce de gros, cette part est nulle car, par définition, il n'y a pas de contact entre un grossiste et un visiteur. A l'opposé, la part du tourisme est prépondérante dans l'hôtellerie-restauration et le transport aérien.

A partir du compte de production, qui évalue, par branche d'activité, la production et la valeur ajoutée⁵ d'une économie nationale, on peut ensuite estimer, dans chaque branche, la valeur ajoutée brute associée au tourisme. Comme le total des valeurs ajoutées d'une économie équivaut au produit intérieur brut (PIB), il est alors possible d'évaluer la part du tourisme dans le PIB.

G - 01 Répartition de la valeur ajoutée du tourisme selon l'activité économique, en 1995

En %

Suisse



Source : Office fédéral de la statistique

10,4 milliards de valeur ajoutée créée par le tourisme en Suisse

La valeur ajoutée brute totale générée par le tourisme a ainsi été estimée à 10,4 milliards de francs en 1995. Près de la moitié de cette somme (5,0 milliards de francs) est couverte par l'hôtellerie-restauration. Trois branches contribuent également de manière déterminante à l'économie touristique : le transport aérien (1,8 milliard), les chemins de fer (1,5 milliard) et le commerce de détail (0,8 milliard). L'importance des autres branches est inférieure à 5 % : dans l'ordre décroissant, on trouve les intermédiaires du domaine des transports, les assurances et la location, les communications, le transport routier, la branche de la culture, sport, loisirs et divertissements, et, enfin, la navigation⁶.

⁴ OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *L'importance du tourisme dans l'économie nationale. Vers un compte satellite du tourisme*, Berne, 1998.

⁵ La valeur ajoutée est obtenue en calculant la différence entre la valeur totale de la production et la consommation intermédiaire. Cette dernière recouvre la somme des biens et services que l'entreprise considérée achète à d'autres entreprises (hors investissements, l'amortissement de ces derniers étant inclus dans la valeur ajoutée).

⁶ Pour faciliter la lecture des résultats, l'OFS a procédé à un regroupement de certaines branches telles qu'elles apparaissent dans la nomenclature générale des activités économiques (NOGA).

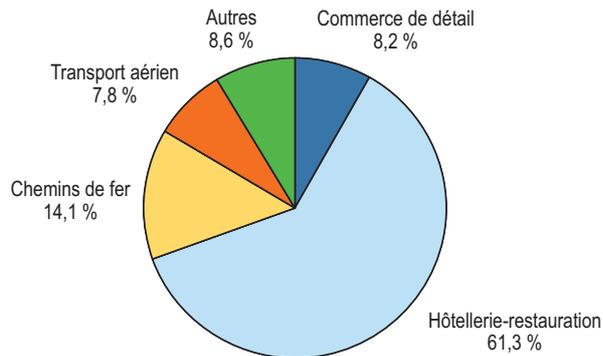
Le tourisme génère
2,9 % du PIB...

La contribution du tourisme au PIB se chiffrait ainsi à 2,9 % en 1995. A titre de comparaison, la part de l'industrie chimique était de 4,2 % et celle de la santé de 2,4 %.

G - 02 Répartition de l'emploi dans le tourisme (en équivalents plein temps) selon l'activité économique, en 1995

En %

Suisse



Source : Office fédéral de la statistique

... et près d'un emploi
sur vingt en Suisse

Dans le cadre de ces estimations, il est également possible d'évaluer l'emploi en équivalents plein temps⁷ par branche. En 1995, 146 491 emplois (équivalents plein temps) étaient liés au tourisme. Le tourisme représentait ainsi 4,8 % des emplois en Suisse, en 1995. L'hôtellerie-restauration en employait près de 90 000, soit plus de 60 % du total.

L'écart entre la part du tourisme en termes d'emplois (4,8 %) et celle en termes de PIB (2,9 %) découle du fait que la productivité⁸ des activités liées au tourisme est inférieure à la moyenne. Dans ce domaine, les salaires, qui représentent une part importante de la valeur ajoutée, sont plus bas que la moyenne. C'est particulièrement le cas dans l'hôtellerie-restauration.

4. La balance touristique suisse

La balance touristique est l'une des composantes de la balance des paiements. Comme elle est régie par les règles ad hoc établies par le Fonds monétaire international (FMI), certaines définitions peuvent différer de celles émises par l'OMT.

La balance touristique regroupe les dépenses en biens et services que le touriste effectue dans le pays visité. Sont donc exclues les dépenses faites avant ou après le voyage puisqu'on ne considère dans ce cadre que les flux monétaires entre deux économies nationales. En d'autres termes, la balance touristique ne reflète qu'une partie de la consommation touristique totale et sous-estime donc l'importance du tourisme dans une économie nationale.

⁷ Cette notion se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

⁸ La productivité se définit comme la valeur ajoutée par unité de volume de travail.

11,4 milliards de francs
dépensés par les
touristes étrangers en
Suisse...

... et 10,5 milliards de
francs dépensés par
les touristes suisses à
l'étranger

Dans le cas de la Suisse, l'actif de la balance touristique représente les dépenses des touristes étrangers qui viennent en Suisse, tandis que le passif comptabilise les dépenses correspondantes effectuées à l'étranger par les personnes résidant en Suisse⁹.

En 1998¹⁰, les touristes étrangers ont dépensé en Suisse 11,4 milliards de francs¹¹. Environ 27 % des recettes proviennent des dépenses consacrées à l'hébergement.

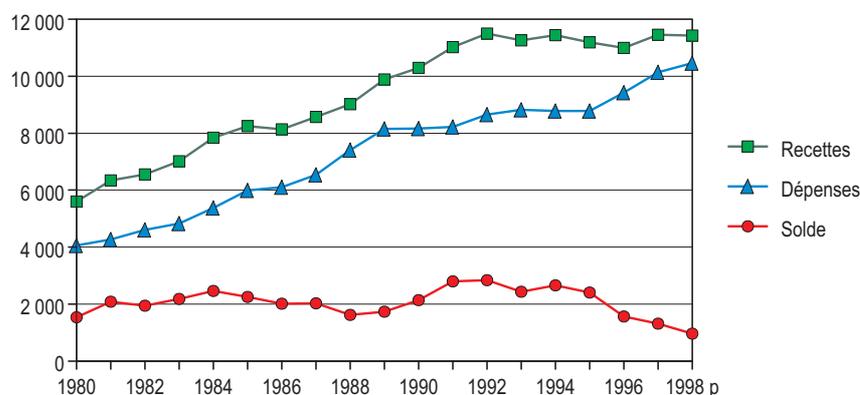
Les recettes touristiques sont réparties en quatre catégories. La plus importante concerne les dépenses totales faites lors de séjours avec nuitées (71 % des recettes touristiques). Les dépenses liées à des excursions d'un jour et au tourisme de transit représentent 18 %. Les deux derniers postes sont les dépenses de consommation effectuées par les frontaliers¹² (7 %) et les autres services touristiques (4 %). Ces derniers se composent notamment des prestations postales et téléphoniques, des magasins hors taxe, du trafic frontière de petites quantités de marchandises.

De l'autre côté de la balance, les personnes résidant en Suisse ont dépensé 10,5 milliards de francs à l'étranger en 1998 dans le cadre de voyages touristiques¹³. La part des séjours avec nuitées s'établit à 84 %, celle des excursions d'un jour et du tourisme de transit à 10 %. Sans surprise, la part des dépenses de consommation effectuées par des frontaliers est minime (inférieure à 1 %). Enfin, les dépenses consacrées à d'autres services touristiques ont représenté environ 5 % du total.

G - 03 Balance touristique de la Suisse, depuis 1980

En million de francs

Suisse



Source : Office fédéral de la statistique

Avec 967 millions de francs en 1998, le solde de la balance touristique de la Suisse est donc bénéficiaire. Une tendance à la baisse est observée depuis plusieurs années, concrétisée, en 1998, par la descente du solde au-dessous de la barre du milliard de francs.

⁹ Tous les motifs de visite (vacances, affaires, santé, études, etc.) sont compris ici.

¹⁰ Les chiffres concernant la balance touristique pour l'année 1998 sont provisoires.

¹¹ Voir OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *La balance touristique de la Suisse*, Neuchâtel, 1999 (publication annuelle). Tous les chiffres qui figurent dans ce paragraphe sont tirés de cette publication.

¹² Personnes qui travaillent dans un pays mais résident officiellement dans un pays voisin.

¹³ Pour plus de renseignements sur les séjours des Suisses à l'étranger et notamment les lieux de destination, voir OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *Les touristes suisses à l'étranger*, Neuchâtel, 1998 (publication annuelle).

Dans les exportations, le tourisme est derrière les machines ou la chimie, mais devant l'horlogerie

Plus de 20 milliards de francs dépensés en Suisse par les touristes indigènes et étrangers

Le poids économique du tourisme à Genève : une donnée qui reste inconnue

Dans le système de la balance des paiements, les recettes touristiques sont considérées comme des exportations et les dépenses comme des importations. Sous cet angle, le tourisme représente environ 8 % des recettes totales d'exportation de la Suisse. Il se place ainsi au troisième rang des branches d'exportation, derrière la *métallurgie et l'industrie des machines* et l'*industrie chimique*, mais devant l'*horlogerie* par exemple.

Comme dit précédemment, la balance touristique exclut les dépenses des touristes dans leur propre pays. Selon une estimation de l'OFS, le tourisme indigène a généré, en Suisse, des dépenses de l'ordre de 9,0 milliards de francs en 1998.

En additionnant les recettes du tourisme international à celles du tourisme indigène, les recettes globales du tourisme pour l'économie helvétique ont atteint 20,4 milliards de francs en 1998.

5. Le tourisme dans l'économie genevoise

L'estimation de l'impact économique du tourisme à l'échelon du canton de Genève est une gageure. Les données concernant le compte de production et la balance touristique n'existent en effet qu'au niveau national.

Le seul moyen d'appréhender le poids du tourisme à Genève est d'étudier l'emploi dans la seule branche d'activité d'importance à vocation touristique, soit l'*hôtellerie-restauration*. Selon les données fournies par le recensement fédéral des entreprises (RFE), en 1998, 13 681 emplois étaient dénombrés dans cette branche, soit 5,7 % de l'ensemble des emplois du canton.

T - 01 Emplois dans l'hôtellerie-restauration, en 1995 et 1998

Situation en septembre

Canton de Genève

	1995	1998	Variation 1995-98	
			absolue	en %
Hôtellerie-restauration	14 593	13 681	- 912	- 6,2
Hôtels	4 162	3 819	- 343	- 8,2
Autres hébergements de courte durée	33	25	- 8	- 24,2
Restaurants, tea-rooms, bars	8 858	8 424	- 434	- 4,9
Cantines et traiteurs	1 540	1 413	- 127	- 8,2

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensement fédéral des entreprises

Recul des emplois dans l'hôtellerie-restauration

Entre 1995, année du RFE précédent, et 1998, le nombre total d'emplois a baissé de 6,2 % dans la branche. Dans la restauration, qui occupe la majorité de la main-d'œuvre de la branche, la baisse est un peu moins forte (- 4,9 %) que dans l'hôtellerie (- 8,2 %).

Pour compléter ces indications sur l'emploi, on peut mentionner les données concernant les trois autres branches qui contribuent le plus à l'économie touristique de la Suisse (voir le chapitre précédent). En 1998, dans le canton de Genève, 3 203 emplois étaient dénombrés pour le *transport aérien*, en recul de 5,2 % par rapport à 1995. Ils étaient 916 dans les *chemins de fer*, en repli de 0,8 %. Le *commerce de détail* comptait 18 231 emplois dans le canton, en baisse de 8,2 % par rapport à 1995.

Les principales autres données disponibles sur le tourisme à Genève sont les résultats de la statistique de l'hôtellerie. Celle-ci fournit des résultats mensuels et annuels détaillés sur l'hôtellerie genevoise et celle du reste de la Suisse qui sont analysés dans ce chapitre et le suivant. Le chapitre 6 se concentre sur les données relatives à l'infrastructure hôtelière, tandis que le chapitre 7 traite de la fréquentation.

Une chambre d'hôtel suisse sur quinze se trouve à Genève

6. L'infrastructure hôtelière genevoise

Le canton de Genève possède une infrastructure hôtelière d'importance : 130 établissements ouverts sont dénombrés en 1998, totalisant 7 866 chambres et 12 877 lits disponibles¹⁴. En d'autres termes, environ une chambre sur quinze disponible dans les hôtels de Suisse se trouve à Genève¹⁵.

Après avoir culminé au cours des années septante (sommet en 1972 et 1976, avec 178 établissements), le nombre d'hôtels a graduellement diminué. Depuis 1990, la tendance à la baisse se poursuit, mais de manière moins marquée. Le nombre de lits¹⁶ a également fléchi depuis 1978 – record pour l'hôtellerie genevoise, avec 13 985 unités –, mais de manière plus faible : de 1978 à 1998, le nombre d'hôtels a baissé de 23 %, contre 8 % pour celui des lits.

T - 02 Equipement hôtelier, depuis 1980

Moyennes annuelles

Canton de Genève

	Etablissements	Chambres	Lits	Taille moyenne des établissements	
				en chambres	en lits
1970	177	...	11 507	...	65
1978	168	...	13 985	...	83
1980	161	...	13 897	...	86
1985	150	...	13 321	...	89
1990	137	...	13 835	...	101
1991	137	...	13 857	...	101
1992	138	...	13 793	...	100
1993	139	...	13 805	...	100
1994	138	7 874	13 154	57	95
1995	134	7 768	12 904	58	96
1996	133	7 829	12 962	59	97
1997	131	7 825	12 893	60	98
1998	130	7 866	12 877	61	99

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

¹⁴ L'OFS fait la différence dans sa typologie entre, d'une part, les hôtels ouverts et les hôtels recensés, et, d'autre part, entre les chambres et lits disponibles et ceux recensés. Pour ne pas alourdir inutilement le texte, les établissements, chambres et lits recensés sont écartés (les différences sont minimales entre les deux chiffres). Lorsqu'on parle d'établissements, il s'agit uniquement de ceux ouverts et, en matière de chambres et lits, de celles et ceux disponibles.

¹⁵ Les termes d'hôtel et d'établissement hôtelier sont à considérer ici comme synonymes. Ils regroupent les auberges (jusqu'à neuf chambres), les hôtels proprement dits (plus de neuf chambres), les pensions et les motels. En 1998, le canton de Genève comptait 110 hôtels au sens strict, 18 auberges et 2 motels, soit 130 établissements au total.

Augmentation de la taille moyenne des hôtels à Genève

L'hôtellerie dans la région genevoise

Cette baisse moins forte en termes de lits indique qu'on va vers des hôtels plus grands : ainsi, des établissements de petite taille ferment leurs portes, de nouveaux hôtels, plus grands, sont construits, des hôtels anciens sont agrandis. De 65 lits en moyenne en 1970, le nombre de lits par hôtel est passé à 83 lits en 1978, puis à 101 lits en 1990, un sommet pour l'hôtellerie du canton. Il se fixe à 99 lits en 1998. Mesurée en termes de chambres, la capacité moyenne des hôtels genevois s'établit à 61 chambres en 1998.

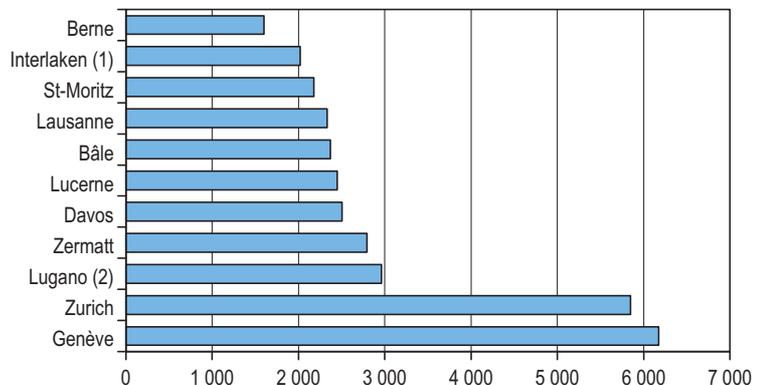
A l'aide des données disponibles pour les zones touristiques environnantes de France voisine et du canton de Vaud, il est possible d'avoir une idée de l'infrastructure hôtelière de la région. En 1998, 16 hôtels et 450 chambres sont dénombrés à Nyon et aux alentours. En 1996¹⁷, dans le pays de Gex (département de l'Ain), on comptait 61 hôtels et 1 748 chambres, et, dans le Genevois-Albanais-Arve (département de la Haute-Savoie), 92 hôtels et 2 079 chambres. Au total, la région genevoise, telle que définie ci-dessus, compterait environ 300 hôtels et plus de 12 000 chambres.

Les données disponibles pour les autres centres touristiques helvétiques ne recouvrent en général pour les villes que le territoire communal et non l'agglomération. Pour éviter de surestimer l'importance de l'infrastructure hôtelière genevoise dans les comparaisons, il est préférable de se cantonner aux hôtels situés en ville de Genève¹⁸.

G - 04 Chambres dans les hôtels des principaux centres touristiques, en 1998

Moyennes annuelles

Suisse



(1) Commune d'Interlaken et communes de Matten bei Interlaken et Unterseen.

(2) Commune de Lugano et communes de Massagno, Paradisio et Pazzallo.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

¹⁶ Le nombre de chambres n'étant disponible qu'à partir de 1994, il n'est pas utilisable pour les comparaisons historiques. Dans le reste de l'analyse, les données relatives aux chambres, jugées plus pertinentes, sont privilégiées.

¹⁷ Derniers chiffres disponibles par zone touristique pour la France.

¹⁸ En dehors de ces comparaisons entre centres touristiques, c'est le canton de Genève dans son ensemble qui est toujours pris en considération dans cette publication, car les limites communales n'ont guère de signification au niveau économique pour un canton-ville. Signalons que la ville de Genève groupe 72 % des établissements hôteliers du canton et 79 % des chambres et des lits d'hôtes.

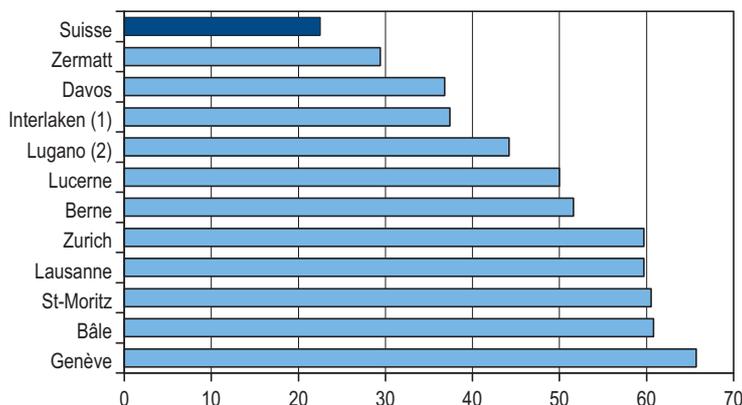
La ville de Genève a la plus grande capacité hôtelière de Suisse

Avec 6 176 chambres, la ville de Genève possède, en 1998, la plus grande capacité d'accueil de Suisse, devant Zurich (5 849 chambres). Les autres villes ont une capacité globale d'accueil nettement moindre, inférieure même à la moitié de celle de la ville de Genève. A noter que les autres grandes villes du plateau (Bâle, Berne et Lausanne) se classent derrière les deux plus grandes stations de montagne (Zermatt et Davos) et deux villes touristiques réputées (Lugano¹⁹ et Lucerne). En 1998, la Suisse entière compte 5 320 hôtels, abritant 119 961 chambres et 219 412 lits.

G - 05 Nombre moyen de chambres par hôtel dans les principaux centres touristiques, en 1998

Moyennes annuelles

Suisse



(1) Commune d'Interlaken et communes de Matten bei Interlaken et Unterseen.

(2) Commune de Lugano et communes de Massagno, Paradiso et Pazzallo.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

Taille moyenne des hôtels particulièrement élevée à Genève

La capacité moyenne des établissements hôteliers des grandes villes est plus importante. A l'exception notable de Saint-Moritz, qui se classe en troisième position, les cinq grandes villes suisses ont les hôtels qui comptent le plus de chambres en moyenne. D'une moyenne de 66 chambres, ceux de la ville de Genève sont assez nettement les plus grands. Avec 23 chambres, la taille moyenne pour l'ensemble de la Suisse est clairement inférieure : les petites stations touristiques possèdent généralement des établissements de taille réduite qui tirent la moyenne vers le bas.

Outre la taille, l'analyse selon la catégorie de confort permet de mieux cerner les caractéristiques du parc hôtelier genevois. Les établissements sont répartis dans des classes qui vont de une à cinq étoiles, plus les établissements non classés, qui se situent essentiellement dans le bas de gamme.

A Genève, presque deux tiers des chambres sont dans des « quatre ou cinq étoiles »

Les établissements de luxe (quatre et cinq étoiles) sont au nombre de 36 dans le canton de Genève, soit 28 % du total. Etant donné que leur taille moyenne est nettement plus grande que celle des autres, leur prépondérance est manifeste en termes de chambres (62 % du total). A l'opposé, les établissements de bas de gamme, c'est-à-dire les « une et deux étoiles », ainsi que ceux non classés, soit les 45 % des hôtels du canton, n'abritent que 17 % des chambres.

¹⁹ Les données concernant Lugano comprennent également les communes de Massagno, Paradiso et Pazzallo.

T - 03 Equipement hôtelier, selon la catégorie de confort de l'établissement, en 1998

Moyennes annuelles

Canton de Genève

	Nombre			Répartition, en %			Taille moyenne des établissements	
	Etabl.	Chambres	Lits	Etabl.	Chambres	Lits	en chambres	en lits
1 étoile	15	283	426	11,5	3,6	3,3	19	28
2 étoiles	21	624	1 077	16,0	7,9	8,4	30	51
3 étoiles	36	1 619	2 872	27,5	20,6	22,3	45	80
4 étoiles	23	2 770	4 491	17,6	35,2	34,9	120	195
5 étoiles	13	2 122	3 254	9,9	27,0	25,3	163	250
Non répertoriés	23	448	757	17,6	5,7	5,9	19	33
Total	130	7 866	12 877	100,0	100,0	100,0	61	99

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

En Suisse, six établissements sur dix ne sont pas classés. En rangeant ces derniers avec les « une et deux étoiles », la proportion de la catégorie bas de gamme est majoritaire (72 % des établissements). Etant donné la taille restreinte des hôtels de cette catégorie, ils ne comptent toutefois que 43 % des chambres. A l'opposé, les établissements de luxe (quatre et cinq étoiles) représentent 9 % du total, mais 30 % des chambres.

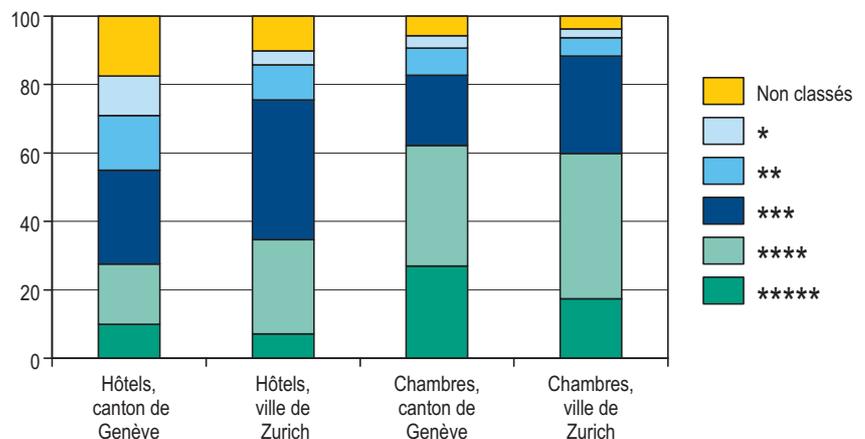
Proportionnellement plus de « trois et quatre étoiles » à Zurich qu'à Genève

En comparant la structure du parc hôtelier du canton de Genève avec celui de la ville de Zurich, qui est, rappelons-le, le seul centre touristique de taille analogue, quelques différences apparaissent. A Zurich, les chambres proposées par les hôtels « une et deux étoiles » et ceux non classés (12 %) et les « cinq étoiles » (17 %) sont proportionnellement moins nombreuses qu'à Genève (respectivement 17 % et 27 %). Zurich a par conséquent une offre de chambre pour les « trois et quatre étoiles » proportionnellement plus fournie.

G - 06 Répartition des hôtels et des chambres selon la catégorie de confort, en 1998

En %

Canton de Genève / Ville de Zurich



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

Les hôtels « cinq étoiles » sont plus nombreux dans le canton de Genève : treize contre sept en ville de Zurich. En revanche, le nombre absolu de trois et quatre étoiles est plus élevé à Zurich.

En résumé, il ressort de ces chiffres que l'infrastructure hôtelière genevoise se distingue très nettement de la moyenne suisse, ce qui est logique car le tourisme de ville n'a que peu de rapport avec le tourisme de montagne. On constate également que la capacité hôtelière du canton est largement supérieure à celle des autres centres touristiques; seule la ville de Zurich a un parc hôtelier de taille comparable²⁰. Plus généralement, en raison de la taille et de la structure en termes de confort de leur parc hôtelier, Zurich et Genève se distinguent du reste de la Suisse. L'importance du tourisme d'affaires en est sans doute la raison essentielle²¹. Enfin, dernière caractéristique, les palaces sont nombreux à Genève.

7. La fréquentation hôtelière à Genève

*Les années nonante :
période maussade
pour les hôteliers
genevois*

En regard de l'évolution des vingt dernières années, le nombre de nuitées enregistré dans le canton de Genève au cours de la fin des années nonante est bas. Depuis 1990, une tendance à la baisse est observée; avec 2,012 millions de nuitées, 1996 constitue le plancher pour la période considérée. Depuis lors, les nuitées s'orientent à la hausse, mais leur niveau reste inférieur à la moyenne annuelle de la période (2,285 millions de nuitées).

Après avoir été orientée à la baisse (de 2,78 jours en 1970 à 2,33 en 1990), la durée de séjour des hôtes est assez stable depuis le début des années nonante.

Globalement, l'évolution des nuitées en Suisse sur l'ensemble de la période est similaire. Certaines années, les variations annuelles peuvent cependant s'orienter différemment. On note également que, contrairement au canton de Genève, le niveau des nuitées observé en 1998 en Suisse est supérieur à celui de 1978 (31,817 millions, contre 31,471).

Avec 2,108 millions de nuitées enregistrées en 1998, le canton de Genève confirme son statut de centre touristique d'importance. La ville de Zurich dépasse également les deux millions (2,015). Si l'on prend uniquement les hôtels de la ville de Genève, les nuitées se chiffrent à 1,685 million. Les autres villes sont nettement en retrait puisqu'elles se situent au-dessous de la barre du million par année.

*Les touristes étrangers
très nombreux à Genève*

La grande majorité des hôtes qui séjournent dans les hôtels genevois provient de l'étranger. Seules les 15 % des nuitées sont le fait de résidents suisses. En 1998, un peu plus de la moitié des hôtes en provenance de l'étranger (54 %) est originaire d'Europe. L'Asie et l'Amérique sont les deux autres principaux continents.

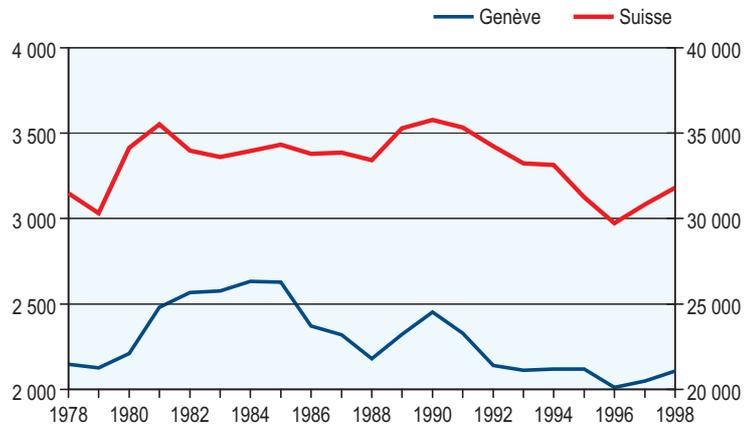
²⁰ Notons que la ville de Zurich comptait 333 848 habitants à fin 1998, soit un peu moins que le canton de Genève (403 022 habitants), mais plus que la ville de Genève (175 210 habitants).

²¹ Aucune statistique officielle n'existe sur les motifs de voyage des touristes en Suisse ou à Genève.

**G - 07 Nuitées,
depuis 1978**

En millier

Canton de Genève / Suisse



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

Des touristes qui viennent de loin

Par pays, ce sont les résidents suisses qui représentent la plus grande part des nuitées dans le canton de Genève. Viennent ensuite ceux des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Japon. On constate que deux des trois pays étrangers les plus importants se situent sur un autre continent. Les pays limitrophes (France, Allemagne, Italie) ne viennent qu'après ce trio. La provenance des hôtes est relativement diversifiée : les cinq principaux pays en matière de nuitées représentent un peu plus de la moitié du total.

**T - 04 Mouvement hôtelier,
depuis 1970**

Chiffres annuels

Canton de Genève

	Arrivées	Nuitées			Taux d'occupation, en %		Durée moyenne de séjour, en jour
		Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger (1)	Total	Lits	Chambres	
1970	952 413	493 722	2 154 377	2 648 099	63,0	...	2,78
1978	870 085	327 146	1 819 215	2 146 361	42,0	...	2,47
1980	869 041	333 562	1 875 295	2 208 857	43,4	...	2,54
1985	1 020 583	398 316	2 228 338	2 626 654	54,0	...	2,57
1990	1 050 511	408 019	2 044 172	2 452 191	48,6	...	2,33
1991	920 810	423 446	1 904 205	2 327 651	46,0	...	2,53
1992	960 865	319 053	1 820 756	2 139 809	42,4	...	2,23
1993	944 698	273 652	1 837 125	2 110 777	41,9	...	2,23
1994	972 285	286 637	1 832 880	2 119 517	44,1	56,3	2,18
1995	929 835	286 901	1 832 991	2 119 892	45,0	57,4	2,28
1996	922 830	289 184	1 722 888	2 012 072	42,4	54,4	2,18
1997	938 754	288 846	1 759 200	2 048 046	43,5	55,7	2,18
1998	949 561	323 590	1 784 721	2 108 311	44,9	57,3	2,22

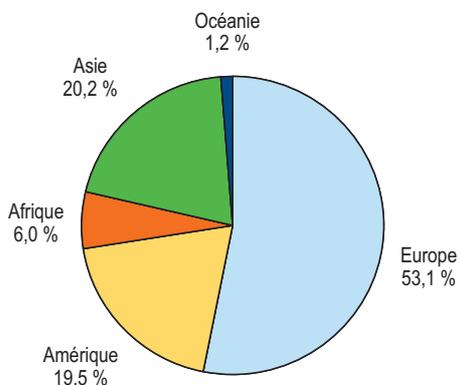
(1) Les hôtes en provenance du Liechtenstein sont comptés avec ceux en provenance de Suisse jusqu'en 1993, de l'étranger dès 1994.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

G - 08 Répartition des nuitées des hôtes de l'étranger selon le continent de domicile, en 1998

En %

Canton de Genève

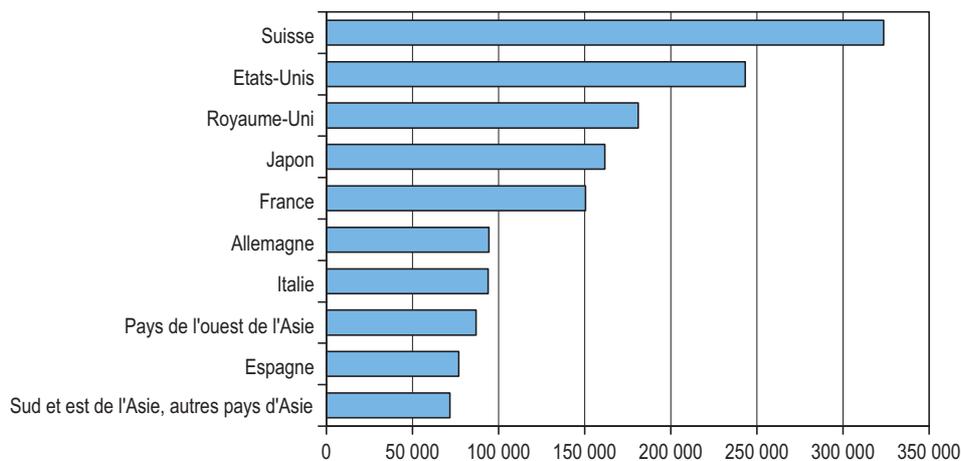


Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

G - 09 Nuitées selon le domicile des hôtes, en 1998

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

Un tourisme très international à Genève

Dans le canton de Genève, en comparaison de l'ensemble de la Suisse, les touristes étrangers sont relativement plus nombreux, ils viennent de plus loin et leur origine est plus diversifiée. Pour l'hôtellerie helvétique, les touristes suisses et allemands constituent à eux-seuls près des deux tiers du total des nuitées (respectivement 41 % et 20 %). Enfin, les nuitées des hôtes extra-européens ne représentent que le quart du total des nuitées des étrangers (46 % pour Genève).

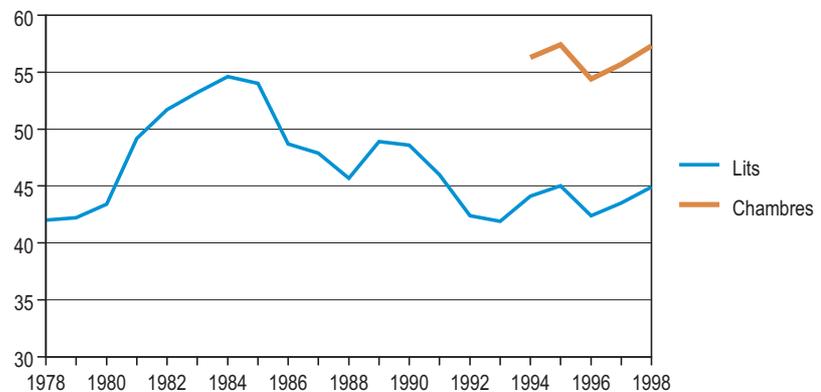
Cette différence est liée à l'importance du tourisme d'affaires à Genève, renforcée par la présence des organisations internationales. A titre de comparaison, en ville de Zurich, la proportion de nuitées de résidents suisses s'établit à 18 %. On remarque une nouvelle fois la similitude entre les deux plus grands centres touristiques du pays.

Le taux d'occupation est le rapport entre la fréquentation (nombre de nuitées) et le parc hôtelier (nombre de chambres ou de lits). Comme le parc hôtelier est relativement stable d'une année à l'autre, les taux d'occupation sont fortement liés aux nuitées. Pour les cinq années pour lesquelles les données sur les chambres sont disponibles, l'évolution du taux d'occupation dans le canton de Genève est ainsi similaire à celle des nuitées : diminution entre 1994 et 1996, puis augmentation jusqu'en 1998. Le fait que le taux d'occupation de 1998 soit supérieur à celui de 1994, alors que le nombre de nuitées est inférieur, est dû à la diminution du nombre de chambres dans l'intervalle.

G - 10 Taux d'occupation des chambres et des lits, depuis 1978

En %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

Plus généralement, sur les vingt dernières années, les baisses enregistrées pour le taux d'occupation des lits ont été moins fortes que celles des nuitées, en raison de la baisse graduelle de l'infrastructure disponible. Ainsi, la diminution du parc hôtelier genevois depuis la fin des années septante peut être interprétée comme une réponse de la branche au tassement des nuitées.

Un taux d'occupation nettement supérieur en ville de Zurich

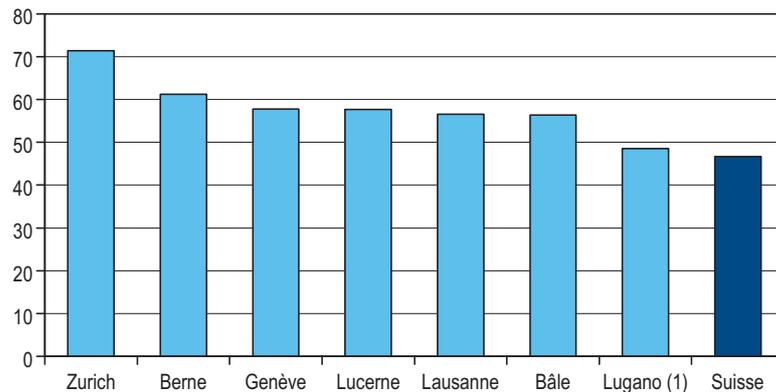
En 1998, le taux d'occupation des chambres dans les hôtels de la ville de Genève est très proche de celui du canton (respectivement 57,8 % et 57,3 %). Bien que Genève ait le troisième taux le plus élevé des villes suisses, il est nettement inférieur à celui de la ville de Zurich (71,4 %).

Dans les grandes villes suisses (c'est-à-dire les communes de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich), les taux d'occupation sont supérieurs à la moyenne nationale (62,1 % contre 46,7 % en 1998).

G - 11 Taux d'occupation des chambres dans les grandes villes, en 1998

En %

Suisse



(1) Commune de Lugano et communes de Massagno, Paradisio et Pazzallo.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

Des saisons touristiques moins marquées dans les villes

L'hiver, saison creuse pour le tourisme genevois

En matière de durée de séjour, le tourisme de ville se différencie également. La durée de séjour y est ainsi plus courte : 2,09 jours dans les grandes villes suisses (2,22 pour le canton de Genève), contre 3,56 dans les stations de montagne, en 1998. Pour l'ensemble de la Suisse, la durée de séjour s'établit à 2,53 jours.

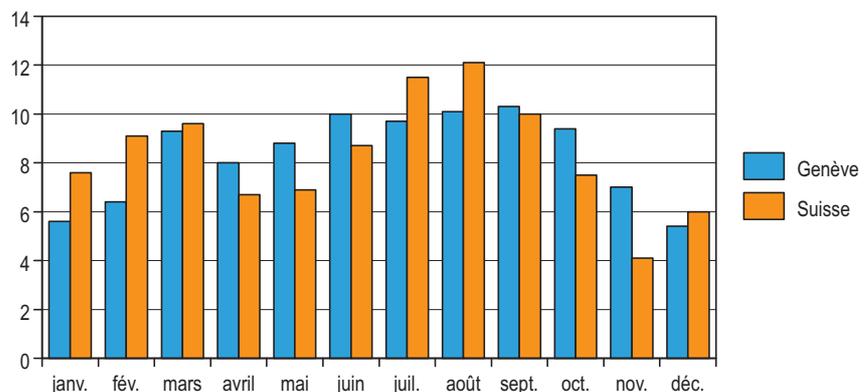
Par ailleurs, le tourisme de ville n'est pas aussi dépendant de la saison ou des conditions météorologiques ou d'enneigement que celui des stations de montagne. Par conséquent, les nuitées sont un peu mieux réparties sur l'ensemble de l'année. En outre, le tourisme d'affaires, qui est un tourisme de ville essentiellement, n'est pas étroitement lié aux saisons.

Dans le canton de Genève, l'hiver apparaît cependant comme la saison creuse. La reprise observée chaque année en mars est notamment liée au Salon de l'auto. Certains événements ponctuels peuvent aussi influencer sur la répartition des nuitées dans l'année, en particulier la tenue de congrès importants. Par exemple, la venue de Télécom a un impact déterminant sur le nombre de nuitées enregistré tous les quatre ans en octobre.

G - 12 Répartition mensuelle des nuitées, moyenne 1996 / 98

En %

Canton de Genève / Suisse



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'hôtellerie

Le test conjoncturel pour l'hôtellerie-restauration

Le test conjoncturel est une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises qui permet de connaître l'évolution à court terme de la situation économique dans la branche. L'enquête est trimestrielle et la plupart des questions sont qualitatives (par exemple : le bénéfice brut du trimestre écoulé, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente : s'est amélioré / est resté identique / s'est détérioré ?)

Cette enquête est réalisée par le Centre de recherches conjoncturelles (KOF), de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, en collaboration, à Genève, avec la Chambre de commerce et d'industrie, Genève Tourisme et l'OCSTAT. Elle fait l'objet d'une publication trimestrielle sous la forme d'un feuillet recto verso²².

Dans le cas de l'hôtellerie, les résultats de l'enquête conjoncturelle permettent de compléter les résultats de la statistique hôtelière, qui touche tous les établissements. Pour la restauration, il s'agit des seules données de nature conjoncturelle disponibles en la matière. D'où l'importance de ce test.

Les seules données disponibles sur la restauration

Publications de l'OCSTAT sur le tourisme

<i>Annuaire statistique</i>	Le chapitre « Tourisme » présente, pour le canton de Genève, les résultats annuels de la statistique hôtelière sous forme de tableaux.
<i>Bulletin mensuel</i>	Chaque mois, les résultats mensuels de base de la statistique hôtelière pour Genève (arrivées, nuitées, taux d'occupation) figurent dans le tableau ad hoc.
<i>Bulletin annuel</i>	Chaque année, les principaux résultats de la statistique hôtelière figurent dans les tableaux concernés.
<i>Reflets conjoncturels</i>	Chaque trimestre, les principaux résultats de la statistique hôtelière pour Genève font l'objet d'une analyse spécifique (arrivées, nuitées, nuitées selon le pays de domicile, taux d'occupation).
<i>Marche des affaires</i>	Chaque trimestre, une feuille présente les résultats du test conjoncturel pour l'hôtellerie et la restauration.
<i>Collection « Aspects statistiques »</i>	<i>L'hôtellerie à Genève : offre, demande et conjoncture, Aspects statistiques n° 94, décembre 1993 (48 pages).</i>

²² Une telle enquête est également menée à Genève pour l'industrie (test mensuel et complément trimestriel), le commerce de détail (test mensuel), la construction (test trimestriel) et les services immobiliers (test trimestriel).

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6



DEEE – Département de l'économie,
de l'emploi et des affaires extérieures

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

Téléphone

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

Télécopieur

022 / 736 29 45

Messagerie

statistique@etat.ge.ch

Centre de documentation

Ouvert au public de 14 h à 17 h 30

Légende des signes

-	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
()	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Edition	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
Rédaction	
Responsable de la publication	Dominique Frei, directeur
Auteur	Didier Benetti Tél. 022 / 787 67 70
Réalisation, administration	
Mise en page	Michel Süss
Illustration graphique	Dominique Felsenheimer
Commandes, abonnements	Tél. 022 / 787 67 12
Prix	Les cahiers de la collection <i>Communications statistiques</i> sont en vente au numéro (12 francs) ou selon divers types d'abonnements
Tirage	700 exemplaires
Impression	Steffen SA, Genève
©	OCSTAT, Genève 1999. Reproduction autorisée avec mention de la source
ISSN	1422-4585